

## VNR DU BENIN

### REPONSES AUX PREOCCUPATIONS ET QUESTIONS TRANSVERSALES DU MGOS POUR LES PRESENTATIONS VNR

Les questions suivantes ont été formulées en collaboration par les groupes constitutifs du grand groupe et d'autres mécanismes de coordination des acteurs (MGoS) en préparation du segment ministériel du Forum Politique de Haut Niveau de 2020.

***1. Quelles modalités votre gouvernement a-t-il adoptées pour assurer une participation significative des groupes de titulaires de droits, en particulier ceux qui sont les plus touchés par les problèmes de développement, dans l'élaboration du VNR ?***

- Consultations des différents ministères et institutions de l'Etat de même que des communes ;
- Organisation d'un atelier national de lancement du processus pour partager la feuille de route et plusieurs ateliers thématiques impliquant les différents cadres multi acteurs mis en place par Bénin pour assurer une approche participative et inclusive de la préparation ;
- Evaluation sommaire et rapide de la mise en œuvre des ODD qui a permis de collecter les préoccupations, besoins et attentes des parties prenantes.

***2. Quelles stratégies d'engagement dirigées par les citoyens ont été mises en place pour contribuer au processus d'examen national ?***

- Mise en place de points focaux ODD dans les différents ministères et institutions de l'Etat de même que dans les communes ;
- Mise en place un mécanisme de coordination de la mise en œuvre des ODD composé d'un cadre de concertation communes-gouvernement et d'un cadre de concertation des Organisations de la Société Civile (OSC) autour des ODD ;
- Prise en compte dans l'élaboration du rapport de la Contribution Nationale Volontaire de plusieurs processus sanctionnés par plusieurs

rapports parallèles notamment ceux des organisations de la société civile et de l'Association Nationale des Communes du Bénin.

**3. *Quels sont les plans de votre gouvernement pour assurer le suivi de la présentation du VNR aux niveaux national et infranational après le HLPF ?***

- Restitution de la participation du Bénin aux différents acteurs et parties prenantes au processus conformément à la feuille de route de participation au Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable ;
- Suivi par la DGCS-ODD, du cahier de charge qui en sortira et engagera les différents acteurs et parties prenantes.

**4. *À quoi ressemble la coopération entre les pays VNR lors de la mise en œuvre des ODD?***

- Echanges et partage au niveau régional des bonnes pratiques entre les pays et mise en œuvre des recommandations et leçons apprises ;
- Au Bénin par exemple, nous avons appris avec la Suisse que la mise en œuvre de l'initiative P20 permettra non seulement d'identifier les plus pauvres et vulnérables du pays mais aussi et surtout d'orienter des actions ciblées à leur endroit pour leur permettre de sortir de la précarité et de la faim.
- Collaboration avec le Centre Africain des ODD pour opérationnaliser au niveau national la plateforme MER (Monitoring Evaluation and Reporting).

**5. *Quelles sont les initiatives spécifiques prises pour se concentrer sur les groupes sociaux souvent victimes de discrimination tels que les femmes, les jeunes, les autochtones, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes LGBTI, les migrants et les réfugiés, ainsi que les personnes en situation de fragilité et de les États touchés par des conflits, entre autres, y compris leur intersectionnalité ?***

- Initiative spéciale « ne laisser personne de côté » en vue d'éradiquer la pauvreté et renforcer le capital humain, conçue autour de neuf (09) points d'entrée critiques retenus à partir de l'analyse intersectorielle des

besoins et des effets d'entraînement ainsi que des synergies des cibles prioritaires des ODD ;

- Projet "Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)" qui reste le principal outil de la mise en œuvre de la stratégie de protection sociale adoptée en 2018 et consiste en un paquet intégré de quatre services que sont l'Assurance-maladie, le crédit, la formation à l'intention des acteurs du secteur informel et l'assurance retraite pour les acteurs du secteur informel non couvert ;
- Projet SWEDD qui vise l'autonomisation des femmes en vue de l'accélération de la transition démographique ;
- Et les actions en faveur de la fourniture de l'eau potable et de solutions aux problèmes énergétiques.

***6. Quelles sont les actions spécifiques que vous entreprenez pour réduire les écarts d'inégalité identifiés et quel est votre plan à l'horizon 2030 pour éliminer toutes les formes d'inégalité ?***

- Projet d'Appui aux Communes et Communautés pour l'Expansion des Services Sociaux (ACCESS), qui vise essentiellement l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et aux filets sociaux ainsi que le renforcement du système de protection sociale ;
- Elaboration d'un Cadre Décennal d'Actions pour l'accélération de la mise en œuvre des ODD (CDA-ODD) ;
- Réformes visant des mesures discriminatoires positives au profit d'une forte représentation des femmes au parlement à travers l'adoption de la loi N° 2019-43 portant code électoral en République du Bénin.

***7. Quelles mesures d'accessibilité avez-vous envisagées pour relever les défis auxquels sont confrontés des groupes spécifiques de population ? Comment les efforts de développement durable peuvent-ils produire de nouvelles façons de garantir à tous l'accès à la citoyenneté ?***

- Mise en place de l'Agence Nationale d'identification des Personnes et la conduite du Recensement Administratif à Vocation d'identification des Personnes ;

- Dématérialisation des processus d'établissement des actes et le déploiement des services publics numériques en ligne notamment en ce qui concerne les sept (07) premiers E-services tels que le registre de commerce, le certificat de conformité, environnemental, le permis de construire, le certificat de nationalité, l'attestation, d'affiliation au Fond National de Retraites du Bénin (FNRB), l'attestation de jouissance, des pensions, l'attestation de prise en charge des retraités ;
- Mise à contribution du numérique au service des population les plus isolées à travers le projet de cours à distance préenregistrés ;
- Création d'une Agence du Numérique (pour lutter contre la fracture numérique).

***8. Comment assurez-vous que les données sur les progrès (ou leur absence) sont ventilées par revenu, sexe, âge, race, origine ethnique, nature du travail, statut migratoire, handicap et situation géographique, orientation sexuelle et identité de genre, ou d'autres caractéristiques ?***

- Restructuration de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique conformément aux orientations de la 3<sup>ème</sup> génération de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-3) qui ambitionne de « disposer d'un Système Statistique National (SSN) fonctionnel, produisant à temps des statistiques fiables, cohérentes et disponibles dans tous les domaines et adaptées aux besoins des utilisateurs pour une meilleure planification et un développement harmonieux du Bénin, en cohérence avec ses engagements internationaux » ;
- Mise en place d'une task-force composée des cadres de la DGCS-ODD et de l'INSAE en vue d'améliorer le niveau de renseignement des indicateurs et d'assurer la désagrégation systématique desdits indicateurs conformément au manuel de définition et de calcul des indicateurs des cibles prioritaires des ODD ;
- Mise en place du projet dénommé Projet Conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030 (PCSS-ODD) qui vise à renforcer le Système Statistique National (SSN) pour faire face à ce défi

de production et d'analyse des données de qualité et ce au niveau désagrégé ;

**9. Comment votre gouvernement garantit-il l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes en vue de la réalisation des ODD ?**

- Révision du guide méthodologique d'élaboration des politiques et stratégies afin de faire en sorte que toute politique soit fondée sur des données probantes prenant en compte les ODD ;
- Disponibilité d'une politique nationale d'évaluation qui encadre toutes actions évaluatives au niveau du pays.

**10. L'Agenda 2030 est un agenda universel qui nécessite une action sur les « effets d'entraînement ». Quelles initiatives votre Gouvernement a-t-il prises pour empêcher les transferts d'armes qui contribuent à la violence sexiste et à d'autres formes de violence ?**

- Renforcement du dispositif sécuritaire de suivi par l'adoption de la loi n°2018-13 du 02 juillet 2018 modifiant et complétant la loi n°2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin modifiée et création de la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET).
- Fusion de la police nationale et de la gendarmerie pour renforcer la sécurité intérieure ;
- Mise en place de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontalières pour renforcer la sécurité aux frontières ;

**11. Comment votre gouvernement prend-il des mesures pour empêcher les flux financiers illicites ?**

- Mise en place de la Cellule Nationale de Traitements des Informations Financières (CENTIF) qui permet de cibler et de lutter contre les flux financiers illicites ainsi que de la Brigade Economique et Financière (BEF) ;
- Réformes en cours au niveau de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC) ;
- Création de la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET).

***12. Que fait-on pour rester sous 1,5 degré, garantir l'intégrité de l'écosystème tout en promouvant une action climatique sensible au genre ?***

- Prise de mesures d'adaptation aux changements climatiques à travers la création de l'Agence Nationale de Protection Civile qui travaille à faire face aux risques et catastrophes naturels et autres mesures résilientes aux changements climatiques ;
- Elaboration et la mise en œuvre de plusieurs Plans Nationaux d'actions dont notamment celui de lutte contre la désertification adoptée en Conseil des Ministres en 2018 et d'Adaptation au changement climatique actuellement en cours d'élaboration.

***13. De plus, quelles mesures prenez-vous pour garantir que les mesures de sécurité ne compromettent pas la sécurité et le leadership des défenseurs des droits humains ?***

- Mise en place de plusieurs cadres de dialogues multi acteurs qui permet d'avoir le feedback sur les mesures mises en œuvre dans tous les domaines et de proposer des actions correctrices de concert avec ces acteurs pour améliorer l'action publique.

***14. Quels sont les principaux obstacles rencontrés par votre pays pour faire progresser le développement durable, y compris la transformation socio-économique nécessaire qui en découle ?***

- Obstacles relatifs à (i) l'intégration des cibles des ODD dans les outils programmatiques de développement à tous les niveaux ; (ii) au renforcement du système d'informations statistiques ; (iii) à la poursuite de la mobilisation des ressources pour l'accélération des progrès vers l'atteinte des ODD ; (iv) la prise en compte des effets d'entraînement et de synergies dans les interventions en faveur des ODD et (v) la mise en œuvre réussie des ODD au niveau local.

***15. Quels obstacles commerciaux, monétaires et financiers mondiaux avez-vous identifiés à la mise en œuvre du programme des ODD ?***

- Préoccupations relatives aux normes que les produits doivent respecter, souvent définies unilatéralement et qui ne permettent pas aux Etats comme les nôtres d'être compétitifs sur le marché mondial ;

- Difficultés d'accès aux financements pour soutenir les interventions en faveur des ODD.

***16. Quelles réformes systémiques mondiales peuvent aider à faire avancer le progrès dans votre pays ?***

- Réformes visant à aider les Etats à lever les goulots d'étranglement relatifs au respect des normes des produits en vue de renforcer leur compétitivité sur le marché mondial ;
- Faciliter l'accès aux financements à travers l'allègement des procédures pour soutenir les interventions en faveur des ODD.

***17. Comment votre Gouvernement a-t-il travaillé pour promouvoir une approche collaborative entre tous les ministères et agences afin de briser les cloisonnements dans la mise en œuvre des ODD ? Quelle refonte institutionnelle a été effectuée pour remodeler les institutions publiques afin de faire avancer la mise en œuvre ?***

- Mise en place de points focaux au niveau des différents ministères et institutions de l'Etat de même qu'au niveau des communes ;
- Création d'une Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD au sein du Ministère du Plan et du Développement ;
- Adoption de la loi N°2019-40 portant révision de la Constitution du 11 décembre 1990 qui est la loi modificative de la Constitution du Bénin

***18. Quelles stratégies avez-vous dans votre pays pour promouvoir la sensibilisation, l'éducation et les opportunités de contribuer aux ODD ?***

- Elaboration d'un Cadre Décennal d'Actions pour l'accélération de la mise en œuvre des ODD (CDA-ODD).
- Disponibilité de plusieurs cadres de concertation notamment le cadre de concertation des Organisations de la Société Civile (OSC) autour des ODD et le cadre de concertation communes-gouvernement.

***19. Quels mécanismes mettez-vous en place pour suivre les progrès de la mise en œuvre des ODD et comment la société civile est-elle représentée dans le processus de suivi et de mise en œuvre ?***

- Mise en place depuis 2017, d'un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation des ODD qui est composé de cinq (05) instances : (i) le

comité d'orientation dirigé par le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement ; (ii) le comité technique de pilotage ; (iii) le cadre de coordination Commune-Gouvernement sur les ODD ; (iv) le cadre de concertation des Organisations de la Société Civile autour des ODD et (v) le Groupe de Recherche et d'Etudes sur le Développement Durable (GRED) ;

- Place importante accordée à la Société civile dans le mécanisme mis en place avec une structuration aussi bien au niveau national qu'infranational.

***20. Quels mécanismes de responsabilisation avez-vous mis en place pour garantir, respecter, protéger et réaliser progressivement tous les droits de l'homme pour toutes les personnes parallèlement au genre et à l'égalité ? Quelles ont été les mesures pour recueillir les principaux récits des défis et des besoins de ces communautés et pour y répondre ?***

- Mise en œuvre de la nouvelle carte judiciaire qui a favorisé l'amélioration de l'accès aux services judiciaires ;
- Modernisation du cadre législatif, normatif et institutionnel en matière judiciaire ;
- Dynamisation du mécanisme du référencement des enfants face à la justice et le renforcement du système spécialisé de justice pour mineurs ;
- Application effective de la politique pénale favorisant ainsi la réduction de la surpopulation carcérale et la libération provisoire des détenus en attente de jugement pour désengorger les prisons et la réduction de la durée moyenne de la détention préventive.

***21. À quels défis nouveaux / renouvelés votre Gouvernement est-il confronté lorsqu'il répond à la crise à plusieurs niveaux provoquée par COVID ? Quelle ampleur de réajustement pensez-vous être nécessaire dans votre programme de mise en œuvre des ODD ?***

- Disponibilité continue des ressources pour soutenir les personnes ou corps impactées par la pandémie. ;



- Réajustement de taille du financement du développement durable afin que personne ne soit laissée de côté. Ce réajustement tiendra compte de la mise en place d'un mécanisme permanent de gestion des pandémies.

**22. *Comment votre pays travaille-t-il pour garantir que les politiques post-Covid19 visant à mieux reconstruire seront alignées sur le Programme 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris et le Cadre de Sendai ? Comment ces mesures sont-elles spécifiquement axées sur la lutte contre les inégalités et les vulnérabilités auxquelles sont confrontés les différents groupes énumérés ci-dessus ?***

- Réajustements des différents documents de planification afin que les actions programmées s'arriment avec le programme 2030, le programme d'Actions d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris et le cadre de Sendai ;
- Mise en place d'un cadre de coordination des mesures de ripostes post-Covid19 qui centralise toutes les initiatives. Aussi, des études sont en cours pour s'assurer de l'efficacité desdites initiatives sur les ODD ;
- Politiques publiques axées sur la lutte contre les inégalités et les vulnérabilités à travers des subventions à octroyer à ces différentes couches. A cet effet, le Gouvernement a dans un premier temps procédé au recensement des concitoyens des corps de métier dont les activités sont impactées par les mesures de riposte prises pour limiter la propagation du coronavirus sur le territoire national.

### **QUESTIONS SPECIFIQUES :**

#### **MEXIQUE:**

**23. *Le Mexique salue le rapport VNR du Bénin et convient comme tout le monde qu'un des leviers importants pour accélérer la mise en œuvre des ODD est la digitalisation et le numérique malgré que la moitié de la population mondiale ne soit pas connectée. Pouvez-vous dire ce que fait le Bénin dans le domaine de la digitalisation et du numérique et comment ces interventions aident à atteindre les ODD ?***

Le Ministère du Numérique et de la Digitalisation (MDN) a pour mission, entre autres le développement du numérique et la transformation digitale de l'administration publique, des entreprises et des autres secteurs de la société.

- Quatre agences d'exécution accompagnent le Ministère dans l'atteinte des objectifs sectoriels ; il s'agit de :
  - l'Agence Béninoise des Services Universels, des Communications Electroniques et de la Poste (ABSUCEP) qui est une structure sous-tutelle du Ministère;
  - l'Agence pour le Développement du Numérique (ADN) ;
  - l'Agence des Services du Système d'Information (ASSI) ;
  - et l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes Information (ANSSI). Toutes ces agences sont rattachées à la Présidence sous la supervision technique du MND.
- Grandes priorités du secteur
  - Assurer la disponibilité de l'internet haut et très haut débit sur l'ensemble du territoire national ;
  - Assurer la généralisation de l'usage du e-Commerce ;
  - Assurer la mise en œuvre de l'Administration intelligente ;
  - Assurer la transformation numérique des régions rurales du Bénin ;
  - Assurer la généralisation de l'usage du numérique par l'éducation et la formation :
  - etc
- Les grandes réalisations :
  - Disponibilité de l'internet Haut et très Haut débit :
    - Déploiement de plus de 2000 km de fibre optique dans 67 communes du Bénin et de 200 km de réseau métropolitain dans les grandes villes ;
    - Mise en place du WIFI gratuit dans lieux publics de ces communes.
  - Administration intelligente :
    - Réalisation et mise en service du portail national des services publics ;

- Réalisation d'une plateforme nationale d'interopérabilité (qui permet l'échange de données sécurisées entre structures administratives qui conduit à une meilleure efficacité de l'administration) ;
- Généralisation de l'Usage du Numérique par l'Education et la Formation ;
- Indicateurs ;
  - Taux de pénétration de l'internet haut et très haut débit (20,79%) au 31/12/2019 ; Taux de pénétration internet (53%)
  - Taux de couverture du territoire national en internet haut débit (62% des communes).

### **SUISSE:**

*24. La mobilisation des ressources financières et humaines pour faire avancer les ODD sont des défis majeurs à relever. Comment le Gouvernement du Bénin compte-t-il renforcer la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de son Programme d'Action 2016-2021 dans le contexte de chocs exogènes majeurs tels que la crise de la COVID-19 et la fermeture des frontières avec le Nigéria ?*

- Identification des besoins en ressources financières, humaines et technologiques à travers le costing des actions à mettre en œuvre pour l'atteinte des cibles prioritaires des ODD à l'horizon 2030 ; soit un coût moyen annuel d'environ 60,8% du PIB ;
- Organisation de tables rondes sectorielles de plaidoyer pour prospecter le financement des ODD au-delà des partenaires et donateurs traditionnels et approcher également les fondations philanthropiques ;
- Organisation d'un forum national sur le financement au niveau local de la mise en œuvre et le suivi des ODD en vue de capter les voies et moyens devant aider à relever les défis liés au financement des normes d'actions prioritaires retenues lors de l'exercice de spatialisation des cibles prioritaires ;

- Requête de financement auprès des partenaires autour de l'initiative intitulée « initiative spéciale de financement des ODD « ne laisser personne de côté ». Une mission de prospection a d'ailleurs déjà été faite au niveau de la Banque Mondiale et le Gouvernement travaille à la prise en compte des orientations suggérées par le partenaire ;

**25. *Les communes ressortent comme un levier important pour l'atteinte des ODD au Bénin. Quelle stratégie le Gouvernement du Bénin compte-t-il entreprendre afin d'assurer que la décentralisation, un processus toujours en cours, soit effectivement dans les secteurs prioritaires pour permettre d'aborder cette prochaine décennie d'actions accélérées pour l'atteinte des ODD ?***

- Spatialisation des cibles prioritaires des ODD qui a permis de retenir sur les 49 cibles prioritaires identifiées au niveau national, les 10 les plus importantes pour chaque commune au regard de réalités et préoccupations de développement ;
- Relecture de la politique nationale de la décentralisation et de la déconcentration (PONADEC) en vue d'identifier et conduire des réformes appropriées pour renforcer le processus de décentralisation en cours au niveau du pays ;
- Création des agences et signature de convention avec les communes pour soutenir les interventions qui vont au-delà des compétences communales au regard des exigences de la loi sur la décentralisation ;
- Renforcer le Fond d'Appui au Développement Communal (FADeC) au regard des résultats du costing des cibles spatialisées en vue de soutenir les interventions relevant des compétences communales.

**26. *En dépit des efforts que déploie le Bénin, des défis majeurs reste à lever au niveau de tous les ODD, Comment relever le défi pour un engagement et une inclusion accrue du secteur privé, acteur clé, notamment dans l'atteinte de certaines cibles (4.4, 8.3, 8.5, 9.2, et 9.5 par exemple) ?***

- Réalisation d'une étude sur le responsabilité sociale et sociétale des entreprises qui a permis d'identifier les mesures de réformes à conduire pour davantage impliquer le secteur privé ;

- Mise en place d'un cadre de dialogue du secteur privé sur la mise en œuvre des mesures et recommandations de l'Etude et leur sensibilisation sur les opportunités d'investissements révélées par le plan d'affaire climat que sont notamment :
  - la construction de centrales thermiques bicom bustibles (fioul, gaz naturel) ;
  - la construction des fermes solaires Photovoltaïques ;
  - l'électrification de 600 localités actuellement exclues du réseau de distribution ;
  - la mise en exécution de projet d'efficacité énergétique pour divers secteurs ;
  - la mise en exécution du plan de reboisement par des plantations massives.

***27. Nous savons que le Bénin travaille beaucoup pour l'éducation formelle des enfants et des jeunes scolarisés. Quelles sont les dispositions prises par le Gouvernement pour assurer l'éducation des adultes et autres personnes vulnérables non scolarisés ?***

- Mise en place d'un Programme d'alphabétisation des adultes au niveau des différentes communes que compte le pays ;
- Mise en place du Projet SWEDD sur l'autonomisation des femmes et dividendes démographiques au Sahel à travers avec l'appui de la Banque Mondiale pour un montant de quatre-vingt-dix (90) millions de dollars :
  - Formation des jeunes filles de 14 à 24 ans non scolarisées, déscolarisées et sans emploi issues de familles vulnérables dans 39 communes ;
  - Insertion socio professionnelle des filles adolescentes et femmes victimes de violences basées sur le genre ;
  - Accompagnement des mères des filles ciblées dans le cadre du projet.
- Projet "Assurance pour le Renforcement du Capital Humain" à travers l'amélioration du niveau de compétence d'environ 1,8 million de

Béninois vulnérables acteurs du secteur informel par des formations opérationnelles.